



**CANNABIS SANS FRONTIÈRES**  
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)  
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

**Monsieur Jean François Copt**  
**Président du Grand Conseil – Canton du Valais**  
Route de la Proz  
1937 Orsières - CH

A ....., le ..... 2010

Monsieur le Président,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le cas de Bernard Rappaz, incarcéré à nouveau le vendredi 21 mars, dans des conditions particulières à la prison de Sion.

Nous avons parfaitement conscience que l'attitude de ce chanvrier ait pu agacer depuis plusieurs décennies.

Néanmoins, nous sommes également certains que vous ne pouvez rester insensible à la situation actuelle. En effet, Bernard Rappaz ne prend plus ni nourriture, ni liquide depuis plus de six jours.

Quoi que l'on puisse penser de cette attitude, ne croyez-vous pas qu'il serait désastreux que l'issue prévisible de cet état de fait puisse vous être imputable, ce qui ne saurait être évité.

C'est pourquoi, nous osons prendre la liberté de vous suggérer de bien vouloir envisager la possibilité de réexaminer une fois encore les éléments du procès.

La différence de traitement entre la co-gérante et lui même paraît étonnante. De même que la rétroactivité de la loi, à laquelle il a été procédé semble peu conforme aux usages.

Par ailleurs les peines encourues pour violation des règles de la sécurité routière et celles concernant les lésions corporelles simples pourraient être dissociées de celle de violation de la loi fédérale sur les stupéfiants. Et cela clarifierait certainement le débat.

N'y-aurait-il pas une loi en vigueur dans le canton du Valais qui rendrait possible, pour ce qui concerne la culture du chanvre, une sorte de remise de peine, ou de semi-liberté surveillée avec assignation à résidence, dont la marque de clémence compatissante permettrait peut-être de solutionner cette déplorable affaire ?

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <[csf2009@free.fr](mailto:csf2009@free.fr)> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Nous sommes sûrs que vous aurez à coeur de permettre une fin humanitaire à cette triste histoire.

Nous vous remercions de la bienveillance avec laquelle vous recevrez notre demande qui n'est dictée que par notre profonde inquiétude.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de déférente considération.

Nom :

Prénom :

Signature :

Copie pour :

- **Mme Eveline Widmer-Schlumpf, Conseiller fédéral - Cheffe du DFJP (Minister of Justice)**
- **Mme Corina Casanova, Chancelière de la Confédération (Minister of Foreign Affairs)**
- **Mme Erika Forster-Vannini, Présidente du Conseil des Etats en 2009/2010**

Envoi pour information :

- **Monsieur Bernard Kouchner, Ministre des Affaires étrangères français**

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <[csf2009@free.fr](mailto:csf2009@free.fr)> ; <http://cannabissansfrontieres.org>